

**Aux parents des élèves de
l'établissement primaire de Cossonay
Veyron-Venoge**

Nos réfs : CODIR

Cossonay le 01.10.2026

Conseil d'établissement de l'ASICOVV – candidature au quart parents

Madame, Monsieur,
Cher-s, Parent-s,

L'article 31 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) indique qu'il appartient à l'ASICOVV de créer un Conseil d'établissement (CEt) qui a pour fonction de participer à l'insertion de l'établissement scolaire dans la vie locale et de favoriser l'échange d'informations et de propositions entre les autorités intercommunales, la société civile, les parents d'élèves, les professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire et le Conseil de direction.

La composition du CEt est définie à l'article 34 de la LEO, et son rôle, ainsi que ses compétences à l'article 33 de la LEO.

Le règlement du Conseil d'établissement de l'ASICOVV a été approuvé par le Conseil d'Etat le 24.04.2026. Nous vous invitons à le consulter sur notre site internet à la page <https://asicovv.ch/conseil-detablissement>. Il convient maintenant de procéder à l'installation du CEt pour la nouvelle législature 2026-2031.

Pour que le Conseil d'Etablissement de l'ASICOVV soit opérationnel, il s'agira d'élire ou de désigner les membres des quarts suivants :

- **3 parents d'élèves inscrits à l'établissement primaire de Cossonay Veyron-Venoge ;**
- 3 représentant-e-s des autorités intercommunales ;
- 3 représentant-e-s des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- 3 représentant-e-s des professionnels actifs au sein de l'établissement primaire désignés conformément aux directives définies par le DFJC, sous la responsabilité de la direction scolaire.

En prévision de l'élection des représentant-e-s du quart parents, qui aura lieu lors de la première assemblée du CEt ASICOVV, **agendée au 10 novembre 2026 à 19h00 à la salle polyvalente du complexe des Chavannes 2, Route d'Aubonne 7, 1304 Cossonay-Ville**, nous vous invitons à faire acte de candidature.

Vous pouvez nous faire part de votre intérêt **jusqu'au lundi 26 octobre 2026 en scannant le code QR ci-dessous :**



En indiquant impérativement dans le champ « nom complet » votre nom, prénom, ainsi que le nom, prénom et la classe de votre enfant et dans le champ suivant votre adresse courriel, selon l'exemple ci-dessous :

- 2 -

	=> PISANI BEN NSIR Nadia, BEN NSIR Gabriel, 5P/CO2 => secretariat@asicovv.ch
--	--

Pour de plus amples informations concernant le CEt et plus particulièrement l'implication du quart parents, nous vous invitons à consulter le site de l'APE-Vaud : <https://www.ape-vaud.ch/cet/>

Vous y trouverez une brochure éditée par l'association vaudoise des parents d'élèves, en collaboration avec l'Etat de Vaud, ainsi qu'un film à visionner.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'intérêt que vous porterez à la mise en place du Conseil d'établissement de l'ASICOVV et vous présentons, Madame, Monsieur, Cher-s- Parent-s nos meilleures salutations.



Pour le Comité de Direction
ASICOVV
COMITÉ DE DIRECTION
 Anne-Lise Rinaudo Présidente Nadia Pisani Ben Nsir Secrétaire